



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'YCHOUX

Séance du 25 mars 2025

Membres en exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 9

Date de la convocation :
19.03.2025

L'an deux mille vingt-cinq, les vingt-cinq mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du CCAS d'YCHOUX s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie sous la présidence de Monsieur Vincent CASTAGNÈDE, Président du CCAS et après convocation régulièrement faite.

Présent(e)s : Mme Valérie CHEVALLIER – Mme Stéphanie ABALLONI – Mme Marie-Madeleine CHARRIER – Mme Monique GAUTIER – Mme ESCAICH Véronique – Mme Isabelle SULPICE – M. Gérard CARRÈRE – M. Vincent CASTAGNÈDE

Absent excusé : M. Vincent VILARD

Absents : Mme Sonia LIHAN - M. Victor LOURTIES – Mme Stéphanie KREMER

Absente excusée ayant donné pouvoir :
Mme Ludiwine MOUNEYRES avait donné pouvoir à Valérie CHEVALLIER

Secrétaire de séance : Mme Valérie CHEVALLIER

Objet de la délibération n°20250325_4 :

Subventions versées aux associations dans le cadre du Budget CCAS – Année 2025

Après examen des budgets et des demandes formulées par les associations, à l'unanimité le Conseil d'Administration du CCAS a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Secours Populaire	500 €
Restaurant du Cœur	500 €
Croix Rouge	500 €
Banque alimentaire	500 €

Total des subventions	2 000€

Les crédits nécessaires sont prévus à l'article 65748.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme, le 25 mars 2025.

La Secrétaire,

Valérie CHEVALLIER

Le Président,

Vincent CASTAGNÈDE